

Leader de l'Innovation Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre Leading Agricultural Innovation in West and Central Africa





RAPPORT FINAL DE LA CONFERENCE

Avec la facilitation technique de :



Plateforme d'Appui au Développement rural et à la Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AE Agence d'Exécution

AUDA Agence de Développement de l'Union Africaine

BAD Banque Africaine de Développement

BdC Bassin du Congo

BDEAC Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale

BM Banque Mondiale

CAPC-AC Centre d'Application et de Prévisions Climatologiques de l'Afrique Centrale

CBLT Commission du Bassin du Lac Tchad

CEBEVIRHA Commission pour le Bétail, la Viande et les Ressources Halieutiques

CEDEAO Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale

CEFDHAC Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale

CEMAC Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CER Communauté Économique Régionale

COMIFAC Commission des Forêts d'Afrique Centrale

CORAF Conseil ouest et centre Africain pour Recherche et le Développement Agricoles

COREP Commission Régionale des Pêches de la Golfe de Guinée

CPAC Comité Inter États pour les Pesticides en Afrique Centrale

CRSA-AC Centre Régionale de Santé Animale d'Afrique Centrale

CTS-ERNADR Comité Technique Spécialisé Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et

Développement Rural

DERNADR Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural

FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FIGB Forum International sur le Green Business

FIPAC Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale

FSRDA Fonds Spécial Régional de Développement Agricole

FMI Fonds Monétaire International

GRN Gestion des Ressources Naturelles

IS Institution Spécialisée

MINADER Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

OCFSA Organisation pour la Conservation des Faune Sauvage d'Afrique

ODD Objectif du Développement Durable

P-PME/AC Plateforme des Petites et Moyennes Entreprises de l'Afrique Centrale

PAC Politique Agricole Commune

PDDAA Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique

PFNL Produits Forestiers Non Ligneux

PNIASAN Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

PRASAC

Pôle Régional de recherche Appliquée au développement des Systèmes Agricoles d'Afrique

Centrale

PRIASAN Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

PRIA Plan Régional d'Investissement Agricole

PROPAC Plateforme Régionale des Organisations Paysannes de l'Afrique Centrale

PSIMT Plan Stratégique Indicatif à Moyen Terme

RAPAC-SAN

Réseau des Alliances Parlementaires d'Afrique Centrale pour la Sécurité Alimentaire et

Nutritionnelle

ROSEVAC Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Économie Verte en Afrique Centrale

SAN Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

SAAN Service Agriculture, Alimentation et Nutrition

SFC/FAO Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale

UE Union Européenne

USD Dollar Américain

ZLE Zone de Libre Échange Économique

ZLECAf Zone de Libre Échange Continentale d'Afrique

Table des matières

LIST	TE DES	S SIGLES ET ABREVIATIONS	2
I.	INTRO	ODUCTION	6
II.	OBJE	CTIFS DE LA CONFERENCE	6
III.	CERE	MONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE	7
IV.	SESSI	ON INAUGURALE DE LA CONFERENCE	11
V.	DERC	DULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE	13
5.	1. I	Déroulement des travaux (Cf. l'Agenda en Annexe 2)	13
5.	2. R	Résultats des travaux	13
	2.1. erspect	Session 1 : Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et ives pour 2040.	13
5.	2.1.1.	Présentation introductive	14
5.	2.1.1.1.	L'analyse des performances internes	14
5.	2.1.1.2.	L'analyse des performances externes	15
5.	2.1.1.3.	L'analyse des effets et impacts	15
5.	2.1.1.4.	L'analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040	16
5.	2.1.2.	Débats en plénière sur la présentation introductive	16
	2.1.3. 040	Groupe de travail sur le bilan de la PAC/PRIASAN 2015 et perspectives de la P	AC
5.	2.1.4.	Séance de restitution travaux de groupes	17
5.	2.2.	Session 2 : Présentation de la PAC à l'horizon 2040	19
5.	2.2.1.	Présentation introductive du projet de document de la PAC 2040	20
	2.2.2. 040	Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document de la 22	ı PAC
5.	2.2.3.	Groupe de travail sur le projet de document de la PAC 2040	22
5.	2.2.4.	Séance de restitution des travaux de groupe sur le document de la PAC 2040	23
5.	2.3.	Session 3 : Plan Régional d'Investissement Agricole (PRIA) 2024-2028	25
5.	2.3.1.	Présentation introductive du projet de document du PRIA 2024-2028	26
	2.3.2. 024-202	Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document du F	
5.	2.3.3.	Groupe de travail sur le projet de document du PRIA 2024-2028	27
	2.3.4.)24-202	Restitution des résultats des groupes de travail sur le projet de document du PI	
VI.	SEAN	CE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE	30
6.	1. C	Conclusions et recommandations de la Conférence	30
6.	2. Т	'émoignage du secteur privé	32
6.	3. R	Remerciements des participants	32

6.4.	Cérémonie de clôture	32
VII. LIS	TE DES ANNEXES	34
	xe 1 : Listes des participants à la conférence régionale sur le proces et du PRIASAN de la CEEAC	
Anne	xe 2 : Agenda de la conférence régionale sur le processus de la révi	sion de la PAC et du
PRIA	SAN de la CEEAC.	39

I. INTRODUCTION

- 1. Sur invitation de la Commission de la CEEAC, s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) du 16 au 18 janvier 2024, une Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) de la CEAAC.
- 2. Ont participé à la Conférence en présentiel et en mode virtuel :
 - Les représentants de la CEEAC, du CORAF, de la FAO, de la CEDEAO, du Hub Rural;
 - Les points focaux PDDAA de neuf (09) Etats membres de la CEEAC : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RDC, la RCA, le Rwanda et le Tchad ;
 - Les représentants des SNRA de neuf (09) Etats membres de la CEEAC : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RDC, la RCA, le Rwanda et le Tchad ;
 - Les représentants de la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), ainsi que de la Plateforme des Petites et Moyennes Entreprises d'Afrique Centrale (PME/AC);
 - Les représentants des Agences d'Exécution de la CEEAC : CEFDHAC, FIGB, FIPAC, ROSCEVAC, OCFSA ;
 - Les représentants des Institutions Spécialisées Régionales (ISR) de la CEMAC et de la CEEAC : CAPC-AC, CRSA-AC, COREP, COMIFAC, CEBEVIRHA, PRASAC.
- 3. La liste complète des participants est jointe en annexe de ce rapport de la conférence régionale sur le processus de révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC.

II. OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

- 4. La Conférence poursuivait les objectifs suivants :
- ✓ Partager le bilan et les perspectives de développement de technologies et innovations pour la résilience des systèmes agricoles en Afrique Centrale ;
- ✓ Valider les projets de documents élaborés avec l'appui de la FAO dans le cadre du processus de révision de la PAC CEEAC : (i) Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040 ; (ii) PAC CEEAC à l'horizon 2040 ; (iii) 1^{er} plan d'action et d'investissement quinquennal pour la mise en œuvre des interventions de portée régionale de la PAC CEEAC pour 2040.

III. CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE

- 5. La cérémonie d'ouverture a été placée sous la Présidence de Son Excellence **Monsieur Joseph DION NGUETE** Premier Ministre, Chef de Gouvernement du Cameroun, représenté par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.
- 6. Cinq allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie, respectivement par :
 - **Mme Elizabeth ATANGANA**, Représentante du Président de la Plateforme Régionales des Organisations des Producteurs et Paysans de l'Afrique Centrale (PROPAC);
 - Mme Angèle MORENO, Présidente du Conseil d'administration du CORAF;
 - **M. Koffi AMEGBETO**, Fonctionnaire Principal en charge des Politiques au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, Représentant le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale;
 - **M. Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC;
 - **M. Gabriel MBAIROBE**, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun.
- 7. Dans son allocution de bienvenue aux participants, **Madame ATANGANA** a fait le plaidoyer de l'agriculture familiale, confrontée selon elle, à de multiples défis qui menacent sa viabilité et sa durabilité, malgré ses atouts liés à la diversification des cultures, la valorisation des connaissances locales et la capacité d'adaptation. Ces atouts devraient permettre de mettre à profit les opportunités commerciales offertes dans le cadre des dispositions de la Zone de Libre Echanges du Continent Africain (ZLECAF). Pour ce faire, l'agriculture familiale a besoin d'être soutenue par des politiques publiques adaptées, avec des investissements stratégiques, des innovations technologiques et des partenariats public-privé forts.
- 8. Dans cette perspective, elle a fait l'historique de la PROPAC et rappelé le rôle joué par sa structure dans l'accompagnement et le plaidoyer des organisations paysannes auprès des gouvernements de la région d'Afrique centrale. Elle a ainsi renouvelé l'engagement de la PROPAC à œuvrer pour des systèmes agro-alimentaires durables, la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques, dans le cadre d'une diversification économique et une intégration régionale.
- 9. C'est pourquoi dit-elle, la PROPAC soutient la Politique Agricole Commune (PAC) et le Programme Régional d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN), dont elle salue le processus d'élaboration auquel elle a été conviée. Pour terminer, Mme Atangana est revenue sur la nécessité de prendre en compte la formation et le renforcement des capacités, pour faire de l'agriculture familiale une activité économique de création d'emplois et de richesses.

- 10. Madame Angèle MORENO, Présidente du Conseil d'Administration (PCA) du CORAF, s'est dit honorée d'accueillir et de souhaiter la bienvenue aux participants à cette importante conférence. En tant que PCA du CORAF, elle a exprimé sa fierté de voir les éminentes personnalités réunies à cette occasion, pour réfléchir sur le développement agricole dans la région de la CEEAC. Selon elle, cette rencontre est l'occasion d'aborder des questions cruciales à la croissance durable de notre secteur agricole, car les discussions porteront sur des sujets tels que l'adaptation au changement climatique, l'innovation technologique et la réforme des politiques. Ces discussions sont non seulement pertinentes, mais elles sont essentielles pour assurer la sécurité alimentaire et la prospérité économique de notre région.
- 11. Elle a insisté sur l'importance de travailler davantage sur les technologies et les innovations, qui peuvent améliorer la résilience des systèmes agricoles au changement climatique et augmenter les revenus des producteurs en Afrique centrale. Cela suppose un travail en synergie, en combinant nos ressources et nos connaissances pour relever les défis. C'est en tirant parti des connaissances collectives que la voie sera ouverte vers une transformation du paysage agrosylvopastoral et halieutique de notre région. Tout en louant les succès remarquables réalisés en matière de développement Agricole dans notre région (de l'adoption de technologies novatrices à la mise en œuvre de pratiques durables), elle considère que nous devons continuer à repousser les limites et à adopter de nouvelles approches, pour répondre aux besoins changeants de notre agriculteurs.
- 12. Pour ce faire, elle invite les participants à engager des discussions approfondies, à partager leurs expériences et à explorer de nouvelles méthodes de travailler ensemble. Cette conférence doit être une source d'initiatives efficaces pour faire avancer notre région vers une agriculture résiliente et prospère. Le Plan stratégique 2018-2027 du CORAF vise à promouvoir, développer et adopter des stratégies d'expansion technologique, et à encourager la participation du secteur privé en Afrique de l'Ouest et du Centre. Pour parvenir à ces résultats, le partenariat CORAF/SNRA implique les instituts publics de recherche agricole, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les groupements d'agriculteurs, les sociétés civiles, le secteur privé et toutes les entités impliquées dans la fourniture de services de recherche agricole.
- 13. Elle a déploré le fait qu'en Afrique, il y a peu d'interaction entre la recherche et le secteur privé qui, du reste, est l'un des plus grands consommateurs d'innovations issues de la recherche, et il peut jouer un rôle important dans la gestion durable des exploitations agricoles. Dès lors, la participation du secteur privé à la recherche est hautement souhaitable en Afrique de l'Ouest et du Centre. Cette conférence est l'endroit idéal pour intégrer toutes les parties prenantes dans une chaîne d'interdépendance. Cette connexion et cette interdépendance entre les parties prenantes est essentielle, pour la réussite que nous souhaitons tous, qui est « un développement intégral du secteur Agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre ». C'est grâce à ce partenariat que nous pourrons accélérer le développement agricole en Afrique et réduire considérablement la pauvreté, le chômage et l'insécurité alimentaire. Elle espère qu'à l'issue de cette rencontre les parties prenantes existantes et potentielles seront identifiées, de même que leurs attentes, et mieux connaître leur contribution à la mise en œuvre des stratégies du CORAF et de CEEAC en Afrique centrale. Car, nous avons besoin de l'implication des partenaires et d'une meilleure stratégie

- de développement agricole, qui puisse avoir un impact efficace sur le terrain (à court et moyen terme).
- 14. Enfin la PCA a affirmé que « nous devons affronter nos défis avec détermination et fermeté, sachant que nos efforts collectifs peuvent surmonter tous les obstacles. Pour terminer, elle se dit très optimiste, quant aux résultats des travaux et se réjoui à l'idée qu'ils auront un impact sur la transformation de l'agriculture de demain ».
- 15. **Monsieur Koffi AMEGBETO**, Fonctionnaire Principal en charge des Politiques au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, Représentant le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale, a souhaité la bienvenue et remercié tous les participants. Il a aussi rappelé le mandat de la FAO, à savoir : la réduction de la pauvreté, l'éradication de la faim et de la mal nutrition, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, il a évoqué le Plan stratégique 2022-2031de la FAO qui s'articule autour des quatre piliers que sont : i) l'amélioration de la production, ii) l'amélioration de la nutrition, iii) l'amélioration de la vie et iv) l'amélioration de l'environnement. Pour y parvenir, la FAO collabore avec toutes les parties prenantes au développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les différents pays.
- 16. Il a rappelé que l'appui aux politiques agricoles, alimentaires et de développement rural aux Etats membres constitue une activité essentielle de la FAO. Ainsi, le processus de révision et de validation de la PAC et du PRIASAN de seconde génération, s'inscrit en droite ligne des appuis et accompagnements de la FAO à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), pour la concrétisation du PDDAA de l'Union Africaine. Cet appui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la Commission de l'Union Africaine, à travers l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA/NEPAD)., pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 et 2030. Il a enfin rappelé le processus de révision de la PAC et du PRIASAN a débuté en 2021, dans le cadre d'un accord de partenariat entre la FAO, la CEEAC et le CORAF.
- 17. SEM Ambassadeur Gilberto Da Piedade VERISSIMO, Président de la Commission de la CEEAC, a d'abord remercié les participants d'avoir répondu à l'invitation et a exprimé sa gratitude à la FAO et au CORAF ainsi qu'au Hub Rural pour l'appui financier et technique, sans oublier l'implication de la Plateforme Régionale des Organisations des Producteurs d'Afrique Centrale (PROPAC). Il a ainsi rappelé le cadre dans lequel s'inscrit la présente rencontre à savoir : le Plan Stratégique Indicatif Moyen Terme 2021-2025 de la Commission de la CEEAC adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté en 2020 et qui a décidé la mise en œuvre de réformes institutionnelles et organisationnelles, parmi lesquelles figure la révision de certaines politiques existantes dont la Politique Agricole Commune adoptée en 2015. Cette révision devant prendre en compte les changements climatiques et thématiques émergentes découlant des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 (ODD) des Nations Unies, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, de la Zone de Libre Echange Africaine (ZLECAf) et les orientations résolument tournées vers la promotion de la souveraineté alimentaire, issues du Sommet sur la Sécurité Alimentaire en Afrique, Dakar 2, en 2023.

- 18. Pour le président de la Commission de la CEEAC, il est important d'obtenir un document de PAC consensuel, élaboré selon un processus inclusif, interactif et participatif structuré autour de trois phases à savoir : i) une phase de lancement, de préparation du diagnostic et de l'évaluation, de définition des perspectives ; ii) une phase d'élaboration de la PAC et du PRIASAN révisés, iii) une phase de validation technique de la PAC et du PRIASAN révisés. Après cette étape de Yaoundé, les documents élaborés seront soumis aux instances statutaires de la CEEAC pour adoption. C'est pourquoi, il exhorte les participants à faire preuve de pragmatisme, de courage et d'audace afin que les propositions qui sortiront de ces travaux soient à la hauteur des ambitions de la région pour une transformation structurelle de l'économie du secteur agrosylvopastoral et halieutique.
- 19. **SEM Gabriel MBAIROBE**, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun a, à l'entame de son discours d'ouverture, souhaité la bienvenue aux participants, au nom du Gouvernement camerounais. Il s'est félicité du choix de son pays pour la tenue de cette importante rencontre et, à cet effet, remercié le Président de la Commission de la CEEAC. Selon lui, ce choix témoigne de la place qu'occupe le Cameroun dans la mise en œuvre de la PAC à travers son Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN). Il a remercié la FAO, la CEEAC et le CORAF, ainsi que tous les partenaires techniques et financiers, les structures de recherche, les organisations de producteurs, le secteur privé et la société civile, ainsi que tous ceux qui ont participé au processus de révision de la PAC/PRIASAN.
- 20. Monsieur le Ministre a évoqué les réformes engagées par son Gouvernement pour le développement du secteur Agricole en vue de l'émergence à l'horizon 2035 ; l'agriculture devant être un des moteurs de la croissance. Pour ce faire, il faudrait opérer une révolution agricole, en tenant compte du contexte socio-économique de la sous-région et de l'environnement mondial (COVID 19, conflit russo-ukrainienne), pour réaliser la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des Etats membres de la CEEAC. Les présentes assises devraient marquer une étape cruciale pour rompre avec les démarches anciennes qui n'ont pas donné de résultats. Dans ce cadre, il a rappelé la responsabilité de tout un chacun pour impulser une nouvelle dynamique susceptible d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.
- 21. Pour le Ministre, les immenses potentialités et atouts dans le secteur agricole en Afrique centrale en général et au Cameroun en particulier, sont insuffisamment exploitées actuellement et justifient amplement que le secteur soit érigé au rang de priorité absolue dans les politiques de développement des Etats membres de la CEEAC. C'est pourquoi, le Gouvernement a réaffirmé, dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 : « vers la transformation structurelle et le développement inclusif » l'option de poursuivre les initiatives en matière d'agriculture pour une révolution agricole. Ainsi, le MINADER, en partenariat avec les autres acteurs, entend prendre des mesures conduisant à l'amélioration du climat des affaires, en accordant une attention particulière aux filières prioritaires, sans négliger le développement des produits agricoles de niches et l'exploitation des produits forestiers non ligneux. Ces chantiers nécessitent des réformes et des investissements planifiés impliquant le secteur privé, la société civile, la mobilisation des populations ; avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

22. Enfin, le Ministre a réaffirmé que pour la région, le Programme Détaillée pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) à travers les Déclarations de Maputo 2003 et Malabo 2014, demeure, le seul et unique cadre d'orientation des interventions dans le secteur agricole et que la CEEAC devrait mettre en place toutes les conditions nécessaires en vue d'appuyer les Etats membres à opérer une révolution agricole en tenant compte du contexte socioéconomique de la sous-région qui a connu d'énormes mutations marquées particulièrement par la crise de la COVID-19 et le conflit russo-ukrainien dont les répercussions ont été d'une gravité inouïe pour la souveraineté alimentaire des Etats membres de la CEEAC. Il s'agira à cet effet, d'impulser une nouvelle dynamique destinée à faire de l'Agriculture au sens large, l'un des leviers du développement économique de l'Afrique centrale, engagée dans un processus de diversification économique et de substitution des importations des produits alimentaires dans les Etats membres de la CEEAC.

IV. SESSION INAUGURALE DE LA CONFERENCE

- 23. La conférence inaugurale a été prononcée par **Dr Alioune FALL**, Directeur Exécutif (DE) par intérim du CORAF. Il s'est tout d'abord réjoui de la confiance faite au CORAF pour l'appui et la participation au processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) de la CEAAC, en renouvelant ses remerciements aux autorités de l'instance sous régionale., Il a ensuite fait l'historique de la création et le statut du CORAF qui regroupe les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre dont il assure la coordination de la recherche Agricole.
- 24. Le Directeur Exécutif a relevé que l'objectif principal du CORAF est d'améliorer les moyens de subsistance des populations des pays membres, par des augmentations durables de la production et de la productivité agricoles et la promotion de la compétitivité et des marchés. Pour ce faire, le CORAF s'appuie sur les fonctions de base suivantes : (i) la coordination et le renforcement des capacités, (ii) la mise à l'échelle des technologies et des innovations, (iii) la création d'un environnement propice aux flux technologiques et à l'accroissement des échanges commerciaux au niveau régional et (iv) la gestion des connaissances et de l'apprentissage.
- 25. Dans cette perspective, le CORAF s'appuie sur la science, la technologie, les innovations, l'accès aux débouchés, le libre-échange et l'application des cadres réglementaires communs pour impulser une transformation structurelle de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre, en ciblant différents domaines, allant de la recherche sur les cultures vivrières à la gestion durable des ressources naturelles. Il favorise également la création d'institutions régionales de recherche, pour renforcer les capacités des acteurs locaux, à l'image des Centres nationaux et régionaux de spécialisation (CNS), ainsi que les Centres régionaux d'excellence. Pour l'Afrique Centrale, ayant été choisi par les autorités de la CEEAC comme bras technique dans le domaine de la recherche agricole, le CORAF compte renforcer sa présence physique, avec l'ouverture d'un bureau et l'affectation d'un haut cadre.

- 26. Selon le DE, malgré les nombreuses potentialités de la zone Afrique centrale en ressources agricoles, naturelles et halieutiques et en diversité bio culturelle, la région est néanmoins peu sécurisée sur le plan alimentaire et nutritionnel, eu égard à la prévalence de la faim et la détérioration de la situation nutritionnelle des groupes les plus vulnérables, suite aux chocs climatiques, sanitaires et socioéconomiques. Par ailleurs, nombreuses sont les contraintes auxquelles sont confrontés les petits exploitants agricoles familiaux qui représentent 60% des actifs agricoles. Outre les contraintes spécifiées, l'Afrique Centrale fait face à une croissance démographique élevée (3% en moyenne), supérieure à celle de sa production agricole (2% environ) et une urbanisation galopante.
- 27. Il a poursuivi son intervention inaugurale en affirmant que face à ces contraintes et pour relever les défis tels que le changement climatique, la rareté des ressources, l'accès et les fluctuations des marchés, il faudra améliorer la résilience des systèmes agricoles, pour que « l'agriculture soit la base de l'économie et le fondement de toute nation », comme disait Nelson Mandela. A cet effet, une des stratégies consiste à promouvoir la science et les innovations qui sont en mesure d'inverser les effets négatifs des phénomènes naturels et de restaurer les moyens de subsistance appropriées des producteurs agro-sylvo-pastoraux, pour réduire la vulnérabilité des ménages.
- 28. A cet effet, le DE du CORAF a évoqué l'expérience du CORAF à travers les plateformes d'innovation et les chaînes de valeur impliquant des approches multiacteurs collaboratives et intégrées dans l'identification et la recherche collective des solutions aux problèmes de productivité agricole et de la résilience aux chocs. Les résultats obtenus avec ces initiatives pourraient être capitalisées pour créer des synergies partenariales, dans une approche de coconstruction, à travers, notamment des cadres de concertation, des plateformes d'innovation ou simplement, des comités interprofessionnels agricoles. Face aux changements climatiques et aux crises sanitaires, le CORAF a procédé à la consolidation d'un certain nombre de plateformes d'innovations orientées vers la production et la gestion des connaissances sur les innovations susceptibles d'améliorer la productivité agricole et la résilience des populations vulnérables dans les systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- 29. A cet égard, le DE du CORAF a cité quelques initiatives telles que : i) le programme CAADP XP4 (Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique expilier IV pour la recherche et l'innovation agricoles en Afrique de l'Ouest et Centrale), le programme PRSA (Programme de Résilience du Système Alimentaire) et le programme AICCRA (Accélérer l'impact de la recherche climatique du CGIAR en Afrique /Accelerating Impacts of CGIAR Climate Research for Africa). Pour une mise à l'échelle effective des technologies et innovations, le CORAF a initié le Marché des Innovations et Technologies Agricoles (MITA) qui fera aussi l'objet de déploiement en Afrique Centrale. Ce concept de MITA a fait ses preuves, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) sur la période 2007-2019. Il a permis la diffusion de plus d'une centaine de technologies à travers les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

30. En perspective de son déploiement en Afrique Centrale, le DE CORAF réaffirme toute sa volonté à accompagner encore plus les SNRA. A cet égard, une étude a été commandité pour redynamiser ses activités dans la sous-région. Dans cette perspective, l'érection du PRASAC comme une organisation spécialisée de la CEEAC et du CARBAP comme premier centre régional d'excellence en Afrique centrale constitue conditions favorables. Il y a donc bon espoir que ces efforts conjugués vont avoir des retombées sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique centrale. Dans ces dynamiques enclenchées, les acteurs des secteurs Publics et Privés auront le devoir d'investir davantage dans la recherche de solutions novatrices qui pourraient assurer la durabilité et la prospérité de l'agriculture en Afrique Centrale.

V. DEROULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE

5.1. Déroulement des travaux (Cf. l'Agenda en Annexe 2)

- 31. Après la cérémonie d'ouverture et la conférence inaugurale, les travaux se sont poursuivis autour de 3 sessions thématiques : (i) Présentation, discussion et validation technique du projet de document de Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040, (ii) Présentation, discussion et validation technique du projet de document de la PAC CEEAC pour 2040, (iii) Présentation, discussion et validation technique du projet de document de 1er plan d'action et d'investissement quinquennal pour la mise en œuvre des interventions de portée régionale de la PAC CEEAC pour 2040.
- 32. Pour chaque session thématique, les travaux se sont déroulés en : (i) séance plénière introductive de présentation et discussion en plénière du projet de document soumis à l'analyse et à la validation technique ; (ii) 2 travaux de groupes sur des questions spécifiques ; (iii) séance plénière de synthèse (restitutions résultats travaux de groupe, réactions de la salle).

5.2. Résultats des travaux

5.2.1. Session 1: Bilan de la mise en œuvre de la PAC/PRIASAN/PNIASAN et perspectives pour 2040.

- 33. Cette session a été présidée par **M. Koffi AMEGBETO**, Fonctionnaire Principal en charge des Politiques au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique, Représentant le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale. La modération des débats en plénière a été assurée par Messieurs **Yamar MBODJ** du Hub Rural et **Adama TAOKO**, Responsable des Politiques au Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale (SFC/FAO). Elle a comporté trois séquences majeures :
 - Une présentation introductive du projet de document de bilan et perspectives, suivie de quelques questions générales ;

- Des travaux de groupes pour une analyse approfondie : (i) du bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN, (b) des perspectives de la PAC à l'horizon 2040;
- Une séance de restitution, de débats généraux et de synthèse des conclusions et recommandations stratégiques.

5.2.1.1. Présentation introductive

- 34. Elle a été faite par Mr Babou SOGUE, expert du Hub Rural. Elle a porté sur :
- L'analyse des performances internes qui relèvent globalement de l'amélioration de la production et de la productivité et de ses retombées sur le commerce régional et international et les conditions de vie des populations ;
- L'analyse des performances externes qui s'intéresse au fonctionnement des structures de gouvernance de la politique ;
- L'analyse des effets et impacts;
- L'analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040.

5.2.1.1.1. L'analyse des performances internes

- 35. L'analyse des performances internes met en exergue l'importance du secteur dans l'économie agricole régionale : (i) 21 % du PIB ; (ii) plus de 50% de la population active, (iii) les cultures vivrières représentent plus de 45% du PIB agricole, contre 25% pour les cultures industrielles, 15% pour l'élevage et la pêche et 20% pour la foresterie :
- 36. En ce qui concerne l'évolution de la production et de productivité, l'analyse montre :
 - Le dynamisme des productions céréalières dont le volume s'est accru de 20,48 % entre 2015 et 2021, tirées par le maïs, 58% de l'offre régionale, suivi du riz (16,60%) et du sorgho (16,21%). Les productions des racines et tubercules ont enregistré un taux *annuel moyen d'accroissement de 8,32% sur la période 2016-2021*. Le manioc représente environ 87% du volume total produit. Au cours de la période la production de bananes et de plantains s'est accrue de 46,244 %, impulsée par une amélioration de la productivité. En revanche, la production des légumineuses n'a connu qu'une augmentation de 10,12%, entre 2015 et 2021. L'accroissement des spéculations dites de rente : cacao, café, coton, tabac, banane dessert et caoutchouc reste contrasté;
 - Le sous-secteur d'élevage reste dynamique avec un accroissement du cheptel de l'ordre de 30,82 % entre 2015-2021. Le sous- secteur est tiré par les performances du Tchad qui compte plus de 50% de têtes de ruminants de la région. La production halieutique est également dynamique, avec une augmentation de 27,04% des prises et des captures entre 2010 et 2020.

- L'analyse globale montre une augmentation de la production sans réel gain de productivité. Cette situation tient en grande partie à la faible utilisation des engrais : 7,504kg/ha sur 2011-2021, contre 13,75 kg/ha pour la zone CEDEAO, 25,57 kg/ha pour l'Afrique, et 118,62 kg/ha pour la moyenne du Monde.
- 37. Les performances du commerce des produits agricoles restent contrastées. En effet la région a enregistré au cours de la période sous revue :
 - Une balance commerciale excédentaire et croissante pour l'ensemble des marchandises, mais déficitaire pour les produits agricoles et alimentaires ; (i) Amélioration du solde commercial des produits agricoles : 216% en 2021 contre 262% en 2015. Le commerce des produits agricoles intra-Afrique centrale est le deuxième plus faible après l'Afrique du nord (8,71% et 3,80%), mais très proche de l'espace CEDEAO.
 - Les échanges extrarégionaux de la CEEAC sont déficitaires de 3,85 Mds \$US en 2021 pour le reste du monde et excédentaire de 1,89 Mds \$US avec le continent africain.
- 38. Les performances du marché sont plombées par l'incomplétude des réformes de politique commerciale, la persistance de nombreux obstacles techniques, la faiblesse des infrastructures et des difficultés logistiques qui renchérissent les coûts de transaction.

5.2.1.1.2. L'analyse des performances externes

- 39. L'analyse des performances externes a montré que :
- La gouvernance de la PAC et le pilotage du PRIASAN de première génération ont bénéficié : (i) de la dotation de la Commission d'un Département à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural (DERNADR) qui assure le pilotage politique, (ii) de la mise en place ou dynamisation d'un certain nombre d'Institutions Spécialisées (ISR) et (iii) le développement de collaboration avec des partenaires techniques internationaux. Cependant le fonctionnement des institutions souffre de l'insuffisance des ressources humaines et financières. En effet les ressources budgétaires des Etats, des partenaires au développement et du secteur privé allouées au secteur agrosylvopastoral et halieutique demeurent faibles. Aucun Etat de la CEEAC n'alloue encore 10% de son budget au secteur conformément aux engagements pris à Maputo en 2003 et Malabo en 2014. Les ressources financières allouées au secteur agrosylvopastoral et halieutique en Afrique centrale ne représentent qu'environ 1,53% des dépenses totales en 2015 contre 2,24% en 2021. Pour un budget global estimé à 987,050 millions USD, seulement 9,8% de l'enveloppe globale a été mobilisé.

5.2.1.1.3. L'analyse des effets et impacts

- 40. L'analyse des effets et impacts met en exergue des phénomènes contrastés :
- En ce qui concerne Revenus et conditions de vie des populations : (i) une réduction du niveau de la pauvreté qui est de 59,7 % en 1990 à 40,68% en 2019 ; (ii) la persistance des inégalités dans la répartition des richesses qui demeurent fortes ; (iii) un chômage dont le taux oscille entre 20% et 35% selon les pays, (iv) l'indice de progrès social, est en moyenne de 42,60% ;

- La Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) est caractérisée par : (i) une réduction des importations des céréales dont le taux est passé de 37,5% en 2000 à 27,51% en 2018 avec des disparités entre Etats ; (ii) une disponibilité calorique par habitant presque inchangée qui se situe autour d'une moyenne de 2230 Kcal /pers./jour sur la période 2010-2020 avec des disparités entre les Etats, (iii) le score du GHI (Global Hunger Index) est passée de 34,53 (2010) à 24,20 (2020) ;
- Enfin la situation des ressources naturelles incluant celles hydriques, les massifs forestiers, la biodiversité et le foncier a mis en relief : (i) une faible exploitation du potentiel existant, mais également une entame de la dégradation des ressources forestières qui ont été amputées de plus de 45 000 km2 en 10 ans.

5.2.1.1.4. L'analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040

- 41. Cette analyse des perspectives de la PAC à l'horizon 2040 s'est appuyé sur l'évolution potentielle des contextes politiques, économiques, environnementaux tant au niveau international, continental, régional, que local pour identifier trois enjeux alimentaires et nutritionnels à l'horizon 2040 :
- Le renforcement de la résilience des systèmes de production ;
- La valorisation des produits et l'insertion dans le marché régional, continental et international ;
- L'amélioration de la gouvernance pour une souveraineté alimentaire et nutritionnelle soutenable à l'horizon 2040.

5.2.1.2. Débats en plénière sur la présentation introductive

- 42. Les débats en plénière sur la présentation introductive se sont appeaantis sur :
- La source des données de base du bilan ;
- L'insuffisante prise en compte des sous-secteurs élevage, pêche et sylviculture dans le bilan ;
- L'insuffisante analyse de certaines dimensions comme celles relatives à la protection des végétaux, des pertes post récolte, la contribution des différents systèmes d'exploitation aux performances ou contre-performances constatées;
- Les causes de la faible mobilisation des ressources souveraines ;
- L'impact des chocs climatiques ;
- L'insuffisante prise en compte des populations autochtones.

5.2.1.3. Groupe de travail sur le bilan de la PAC/PRIASAN 2015 et perspectives de la PAC 2040

43. Après la séance plénière introductive, 2 groupes de travail ont été constitués autour des sous-thèmes suivants : (i) Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN ; (ii) Perspectives de la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040.

- 44. Les travaux de groupes ont été animés par les bureaux suivants :
- Groupe 1 (Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN) : (i) Pr. ONDO-AZI Alain Serges (PRASAC), comme Président de séance ; (ii) MM Paul MFINDA (Point focal PDDAA RDC) et David SOHINTO (Hub Rural) comme rapporteurs. Il a travaillé à répondre aux questions suivantes :
 - ✓ Quels ont été les changements majeurs intervenus dans les domaines de la production, de la productivité, du marché local et régional des produits agricoles; de la gouvernance (dispositif institutionnel et financement) du secteur agrosylvopastoral et enfin des conditions de vie des populations?
 - ✓ Quels ont été les facteurs explicatifs des principaux constats ?
 - ✓ Quelles leçons majeures tirent les différents acteurs de 10 années de mise en œuvre de la PAC en Afrique Centrale ?
- Groupe 2 (Perspectives de la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040) :(i) Mr SABUNI KASERKA Emmanuel de la COREP, comme président de séance ; (ii) Mr BOUATO Benoit, Ex-Secrétaire Permanent du CPAC et Mr Babou SOGUE du Hub Rural, comme rapporteurs. Il a traité les questions suivantes :
 - ✓ Quels sont les évènements majeurs au niveau international, continental et régional qui vont influencer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique Centrale à l'horizon 2040 ;
 - ✓ Quels seront les enjeux et les défis alimentaires et nutritionnels majeurs en Afrique en Centrale à l'horizon 2040 ;
 - ✓ Quels sont les leviers qu'il faudra actionner pour relever les défis alimentaires et nutritionnels à l'horizon 2040.

5.2.1.4. Séance de restitution travaux de groupes

- 45. Chaque groupe de travail a fait l'objet d'un exposé introductif qui a permis de faire le constat de la situation sur le thème abordé, et les discussions qui ont suivi ont permis de dégager des perspectives sous forme de conclusions et recommandations.
- 46. Pour le Groupe 1 (Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN) :
- Les changements majeurs intervenus dans les domaines de la production, de la productivité, du marché local et régional des produits agricoles, de la gouvernance (dispositif institutionnel et financement) du secteur agrosylvopastoral et enfin des conditions de vie des populations, ont été:
 - ✓ La faiblesse de la production, et l'augmentation des importations des produits agricoles;
 - ✓ La limitation de certains bassins de production à cause de l'insécurité civile et des crises politico-militaires ;
 - ✓ Le manque de volonté politique pour soutenir le financement du secteur Agricole ;
 - ✓ L'accentuation des effets des maladies et ravageurs agricoles ;
 - ✓ La non-maîtrise des procédés pos-récoltes.

- Les facteurs explicatifs des principaux constats sont :
 - ✓ La faible implication du secteur privé dans l'agriculture ;
 - ✓ Le faible accès aux intrants agricoles et aux semences ;
 - ✓ Le faible niveau de mécanisation de l'agriculture ;
 - ✓ La faible lisibilité dans le décaissement des fonds destinés à l'agriculture :
 - ✓ Les chocs et aléas climatiques ;
 - ✓ Le non-respect des engagements par les parties prenantes ;
- Les leçons majeures qu'on peut tirer de 10 années de mise en œuvre de la PAC en Afrique Centrale, sont :
 - ✓ Le besoin d'améliorer le cadre institutionnel de la CEEAC ;
 - ✓ Le non atteint par les pays des objectifs de 10% de budgets à accorder l'agriculture ;
 - ✓ Le manque de mécanismes de gestion des crises ;
 - ✓ Le besoin de mettre en place un mécanisme durable de financement de l'agriculture.
- 47. Pour le Groupe 2 (Perspectives de la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040) :
- Les évènements majeurs au niveau international, continental et régional qui vont influencer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique Centrale à l'horizon 2040, sont :
- ✓ Au niveau international:
 - o Les effets de la pandémie à COVID19;
 - o Les conséquences de la Guerre Russo-Ukrainienne;
 - o Les changements climatiques;
 - o Les pandémies zoonotiques;
 - Les conférences internationales (COP15 biodiversité, COP15 désertification et COP28 climat ;
 - O Les sommets des nations unies sur les systèmes alimentaires ;
 - Les perspectives du renouveau des technologies numériques dans le secteur agricole.
- ✓ Au niveau continental:
 - O Les perspectives du nouveau cadre des résultats du PDDAA;
 - o L'Initiative "Alerte Précoce et Actions précoces de l'UA",
 - o La Zone de Libre Echange Continental africaine (ZLECAf),
 - O La transhumance incontrôlée;

O Les incidences des sommets : UA/Russie, UA/Chine, UA/USA sur le secteur agricole.

✓ Au niveau régional :

- O Les foyers de conflits en RDC, RCA, Tchad, Cameroun, etc.;
- O La mise en place d'une bourse régionale des valeurs,
- o La déforestation,
- o Le développement des agro industries avec ses corollaires.
- Les enjeux et les défis alimentaires et nutritionnels majeurs en Afrique Centrale à l'horizon 2040, sont :
 - La souveraineté alimentaire et nutritionnelle face à la démographie galopante ;
 - Le développement du braconnage et du commerce illicite de la faune et de la flore ;
 - La transition agroécologique;
 - L'accès équitable aux ressources.
- Les leviers qu'il faudra actionner pour relever les défis alimentaires et nutritionnels à l'horizon 2040, sont :
 - L'élaboration et l'harmonisation des politiques Agricoles;
 - La création d'un système sous régional phytosanitaire et de fertilisation des sols ;
 - Le renforcement de la participation et l'inclusion du secteur privé et des organisations professionnelles dans les politiques Agricoles;
 - La valorisation des savoir-faire traditionnels;
 - La transformation des produits locaux ;
 - Le renforcement de l'écosécurité;
 - Le développement de l'agroécologie ;
 - La mécanisation de l'agriculture ;
 - L'allocation d'au moins 10% des ressources au secteur agricole (Application de la déclaration de Maputo 2003, réitérée à Malabo 2014);
 - La mise en œuvre des systèmes innovants de financements ;
 - La mise en place du système d'informations et de communication.
- 48. Ces contributions des travaux de groupes qui apportent des réponses pertinentes aux questions soulevées lors de la plénière, seront prises en compte par le Hub Rural lors de la finalisation du projet de document de Bilan et perspectives.

5.2.2. Session 2 : Présentation de la PAC à l'horizon 2040

49. Cette session a été présidée par le Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural (CERNADR) de la Commission de la CEEAC,

Monsieur Honoré TABUNA. La modération des débats en plénière a été assurée par Messieurs Yamar MBODJ du Hub Rural et Adama TAOKO de la FAO/SFC. Elle a comporté trois séquences :

- Une présentation introductive du document de PAC CEEAC pour 2040, suivie de quelques questions générales ;
- Des travaux de groupes pour une analyse approfondie : (i) de la vision, objectifs et axes stratégiques d'intervention de la politique agricole commune, (ii) des principes, stratégies, des programmes et dispositif de mise en œuvre ainsi que de suivi-évaluation ;
- Une séance de restitution, de débats généraux et de synthèse des conclusions et recommandations stratégiques.

5.2.2.1. Présentation introductive du projet de document de la PAC 2040

- 50. Le projet de document, présenté par **Monsieur ABAKAR Mohammed**, Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) à la Commission de la CEEAC, est structuré autour de sept points : (i) le Contexte et la justification, (ii) les Enjeux et défis ; (iii) les Potentialités et opportunités, (iv) les Faiblesses et contraintes, (v) les Orientations stratégiques, (vi) le Cadre institutionnel, (vii) les Risques et hypothèses.
- 51. S'appuyant sur les résultats du bilan, le document de politique identifie cinq défis spécifiques : (i) renforcer la résilience des systèmes de production, face au changement climatique et autres nuisibles des cultures, (ii) gérer de façon rationnelle les ressources naturelles de la région, (iii) .faciliter les transactions commerciales des produits agropastoraux, halieutiques et forestiers, (iv)renforcer la résilience des populations vulnérables et (v) mettre en place des institutions et approches inclusives de pilotage politique, de concertation multi acteurs et des mécanismes efficaces et efficients de financement.
- 52. Le projet de document a identifié cinq enjeux majeurs : (i) améliorer durablement la productivité et la production pour satisfaire les besoins alimentaires croissants des populations, (ii) préserver l'environnement, la biodiversité pour atténuer et mitiger les effets de changement climatique, (iii) améliorer la compétitivité des produits en y apportant plus de valeur ajoutée et mettre en œuvre la politique commerciale commune de la région ; (iv) améliorer l'accès à l'alimentation et l'état nutritionnel des populations vulnérables (femmes, enfants et déplacées ; (v) améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires.
- 53. Il a également présenté les potentialités (i) naturelles (diversité et abondance des ressources et écosystèmes) favorables à une large gamme de produits agropastoraux et halieutiques, (ii) économique, notamment les atouts du marché régional, qui peuvent être exploitées pour renforcer les systèmes alimentaires de la région.
- 54. Au point de vue des Orientations stratégiques, la PAC s'inscrit dans « la perspective d'une transformation des systèmes alimentaires en agissant simultanément sur toutes les dimensions de l'économie agricole et alimentaire des pays et des territoires en vue de renforcer durablement la résilience des populations et des États

membres de la Communauté ». Son objectif est d'accompagner toutes les initiatives portées par l'ensemble des acteurs de la région (États, OPR, secteur privé) visant une transformation structurelle des systèmes alimentaires pour renforcer la résilience des populations et garantir leur accès à une alimentation saine en tout temps et tout lieu. Cette politique est déclinée autour de trois axes stratégiques d'intervention :

- Axe 1: L'intensification et l'accroissement durable de la productivité et de la compétitivité des chaines de valeur agrosylvopastorales et halieutiques dans un contexte de changement climatique;
- Axe 2 : La facilitation du commerce et des échanges des produits et services agrosylvopastoraux et halieutiques dans le contexte de la ZLECA ;
- Axe 3 : L'amélioration de la gouvernance alimentaire et nutritionnelle au niveau régional.
- 55. Au point de vue institutionnel, la mise en œuvre repose sur huit principes : subsidiarité, proportionnalité, complémentarité, régionalité, solidarité, partenariat et concertation, progressivité, et parcimonie budgétaire. Elle repose également sur des instances de (i) de pilotage politique qui sont représentées par la Commission de la CEEAC en général et le Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural en particulier, (ii) d'exécution technique et (iii) de concertation multi acteurs.
- 56. Les parties prenantes à la mise en œuvre de la PAC sont les onze (11) Etats membres de la CEEAC, l'ensemble des Départements de la Commission de la CEEAC, des Organisations Intergouvernementales d'intégration ou de coopération technique régionales et sous régionales, notamment la CEMAC, le CORAF, le CILSS, le PRASAC, la COREP, la CEBEVIRAH, le CRSA-AC, la COMIFAC, le CAPC-AC et toutes les AE de la CEEAC; les organisations socio professionnelles régionales, les organismes de l'Union africaine; les Partenaires Techniques et Financiers (institutions publiques bi et multilatérales de coopération, ONG internationales, notamment la FAO, le Hub Rural) et le secteur privé agroalimentaire dont les actions touchent la professionnalisation des acteurs du monde rural.
- 57. L'opérationnalisation de la PAC nécessitera la définition et la mise en œuvre d'instruments de politique dans le financement, le foncier, la fiscalité intérieure et de porte, l'harmonisation des législations dans maints domaines sanitaires, phytosanitaires et de protection des végétaux, et des mesures de sauvegarde environnementale et sociale. Elle exigera la mise en place d'un dispositif et mécanisme robuste de suivi-évaluation et de reddition de compte.
- 58. Enfin un certain nombre risques et hypothèses ainsi que des mesures et stratégies de leur mitigation et atténuation ont été identifiés. Ils portent principalement sur : (i) le faible engagement des parties prenantes, (ii) l'insuffisance des ressources financières allouées au secteur agrosylvopastoral et halieutique, (iii) la recrudescence de l'insécurité des personnes et des biens et (iv) l'accentuation des phénomènes climatiques.

59. Un plan de communication et de reddition de compte est prévu pour renforcer l'implication des différentes parties prenantes et surtout l'appropriation des enjeux et défis de la politique.

5.2.2.2. Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document de la PAC 2040

- 60. Les premiers débats en plénière ont souligné la qualité du document. Les débats ont insisté sur la nécessité de :
 - Veiller à l'inclusivité de l'ensemble des acteurs de la région à la construction des orientations de la politique ;
 - Définir clairement les objectifs stratégiques à atteindre à l'horizon 2040 ;
 - Accorder une attention spécifique à la dimension territoriale permettant de prendre en compte les spécifiques de certains groupes comme les peuples autochtones ;
 - Privilégier les financements souverains pour assurer des investissements dans le secteur agricole;
 - Mettre l'accent sur les questions nutritionnelles ;
 - Compléter les principes énoncés par ceux relatifs à la spécialité, l'inclusivité, l'alignement et la gestion axée sur les résultats (GAR).

5.2.2.3. Groupe de travail sur le projet de document de la PAC 2040

- 61. A l'issue des débats en plénière deux groupes de travail ont été constitués à l'effet d'approfondir les grandes orientations de la politique.
- 62. Le premier groupe, avec **Sa Majesté Louis Roger ESSOLA ETOA** (CEFDHAC) comme Président, **Messieurs Patrick Ndong NGUEMA** (Point Focal PDDAA/Gabon) et **Babou SOGUE** (Hub Rural) comme rapporteurs, s'est penché sur la Vision, les objectifs et axes stratégiques d'intervention de la politique agricole commune à travers les questions suivantes.
 - ✓ Quelles vision et finalité pour la PAC à l'horizon 2040 ?
 - ✓ Quels objectifs stratégiques et opérationnels il faut assigner à la Politique Agricole Commune à l'horizon 2040 ?
 - ✓ Quels axes prioritaires d'intervention pour la politique agricole commune à l'horizon 2040 ?
- 63. Le Second groupe, avec M. NZAMBA MOMBO Jean René du ROSEVAC et du RAPAC/SAN comme Président, Monsieur DOUI Francis, Point Focal PDDAA/RCA et Messieurs BOUATO Benoit, Ancien SP/CPAC et David SOHINTO (Hub Rural) comme rapporteurs s'est investi sur les principes, stratégies et dispositif de mise en œuvre et a traité trois questions :
 - ✓ Comment améliorer l'implication des États, des OPR, du secteur privé, des institutions techniques de coopération dans la mise en œuvre de la politique agricole régionale ?

- ✓ Quel dispositif de pilotage de la politique agricole pour garantir l'appropriation de ses enjeux et défis par l'ensemble des acteurs de la région ?
- ✓ Quels rôles pour les femmes, les jeunes et les peuples autochtones dans la mise en œuvre de la politique agricole commune ?

5.2.2.4. Séance de restitution des travaux de groupe sur le document de la PAC 2040

- 64. Chaque groupe de travail a fait l'objet d'un exposé introductif qui a permis de faire le constat de la situation sur le thème abordé, et les discussions qui ont suivi ont permis de dégager des perspectives sous forme de conclusions et recommandations.
- 65. **Le Groupe 1** (vision et finalité, objectifs stratégiques et opérationnels, axes prioritaires d'intervention), propose :
 - Comme **Vision**: Assurer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des peuples à travers la transformation à l'horizon 2040 des systèmes alimentaires en vue de renforcer durablement la résilience des populations d'Afrique Centrale;
 - Comme **Finalité**: Contribuer à l'amélioration des conditions des vie des populations en agissant simultanément sur toutes les dimensions de l'économie agricole et alimentaire des pays et des territoires ;
 - Comme objectifs stratégiques et opérationnels :
 - ✓ L'objectif général de la PAC : Mettre en place un cadre de référence pour l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation de toutes les initiatives portées par l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la région et visant une transformation structurelle des systèmes alimentaires pour renforcer la résilience des populations et garantir leur accès à une alimentation saine en tout temps et tout lieu ;
 - ✓ Les objectifs spécifiques (OS) de PAC sont au nombre de trois :
 - OS1: Contribuer à l'intensification et à l'accroissement durable de la production, de la productivité et de la compétitivité des chaines de valeur agrosylvopastorales et halieutiques;
 - OS2: faciliter le commerce et les échanges des produits et services agrosylvopastoraux et halieutiques dans le contexte de la ZLECAf;
 - OS3: Promouvoir la bonne gouvernance alimentaire et nutritionnelle aux niveaux régional, national et local.

• Comme axes prioritaires d'intervention :

- ✓ Axe 1: L'intensification et l'accroissement durable de la production, de la productivité et de la compétitivité des chaines de valeur agrosylvopastorales et halieutiques en particulier dans un contexte de changement climatique.
 - O Le développement de la recherche et la diffusion à grande échelle des innovations techniques ;

- O La facilitation de l'accès aux facteurs de production, qui implique le déploiement des actions de mutualisation de la production des intrants ;
- Le renforcement des stratégies de préservation de la biodiversité et du patrimoine génétique ainsi que de la gestion des ressources naturelles partagées, notamment des massifs forestiers, des ressources hydriques, et;
- L'appui à la valorisation des produits (transformation, standardisation et normalisation) au moyen de la mise en place de mesures incitatives au profit des petites et moyennes entreprises à investir dans ce secteur.
- ✓ **Axe 2:** La facilitation du commerce et des échanges des produits et services agrosylvopastoraux et halieutiques dans le contexte de la ZLECAf
- ✓ Axe 3 : L'amélioration de la gouvernance alimentaire et nutritionnelle au niveau régional.
- 66. **Le Groupe 2**, qui a travaillé sur les principes, stratégies et dispositif de mise en œuvre, propose :
 - 4 principes complémentaires, à savoir : spécialité, inclusivité, alignement, Gestion Axée sur les Résultats.
 - Pour améliorer l'implication des États, des OPR, du secteur privé, des institutions techniques de coopération dans la mise en œuvre de la politique agricole régionale, il faut :

✓ Au niveau des Etats :

- O Veiller à l'alignement des politiques sectorielles sur la PAC;
- O Renforcer le dialogue Public/Privé sur la mise en œuvre de la PAC;
- Mettre en place une plateforme interministérielle élargie aux secteurs privés et autres parties prenantes;
- Mettre en place des mesures incitatives pour stimuler l'investissement du secteur privé;
- Assurer l'application effective les textes sur la libre circulation des personnes et des biens.

✓ Au niveau des OPR :

- o Contribuer à la veille citoyenne ;
- O Améliorer le cadre de gouvernance des chaines de valeurs ;
- o Assurer l'appropriation de la PAC.

✓ Au niveau du Secteur Privé :

- o S'approprier de la PAC;
- o Mobiliser le financement pour l'investissement agricole.

- ✓ Au niveau des Institutions techniques de coopération :
 - O Mettre en place d'une plateforme de coopération;
- Comme dispositif de pilotage de la politique agricole pour garantir l'appropriation de ses enjeux et défis par l'ensemble des acteurs de la région, il est recommandé de :
 - O Privilégier une synergie entre les structures existantes ;
 - Assurer une meilleure représentativité dans les instances de gouvernance de la PAC;
 - O Opérationnaliser les instances de pilotage de la PAC.
- Comme rôles pour les femmes, les jeunes et les peuples autochtones dans la mise en œuvre de la politique agricole commune :
 - O Prendre des mesures incitatives pour l'implication des femmes, jeunes et peuples autochtones dans la mise en œuvre de la PAC;
 - O Elaborer des programmes spécifiques visant les femmes, jeunes et peuples autochtones, et;
 - O Prendre en compte les spécificités des femmes, jeunes et peuples autochtones dans les programmes et projets de mise en œuvre de la PAC.
- 67. Ces contributions des travaux de groupes qui apportent des compléments et réponses pertinentes aux questions soulevées lors de la plénière, seront prises en compte par le HUB RURAL lors de la finalisation du projet de document de PAC 2040.

5.2.3. Session 3: Plan Régional d'Investissement Agricole (PRIA) 2024-2028

- 68. La troisième session a été consacrée à l'analyse du projet de document du Plan Régional d'Investissement Agricole pour la période 2024-2028. Cette session a été présidée par Monsieur Emmanuel NJUKWE, Directeur de la Recherche et de l'Innovation du CORAF. La modération des débats en plénière a été assurée par Messieurs Yamar MBODJ du Hub Rural et Adama TAOKO de la FAO/SFC. Elle a comporté trois séquences :
 - Une présentation introductive du projet de document de plan régional d'investissement quinquennal, suivie de quelques questions générales ;
 - Des travaux de groupes pour une analyse approfondie : (i) des composantes du plan ; (ii) du mécanisme de mise en œuvre ;
 - Une séance de restitution, de débats généraux et de synthèse des conclusions et recommandations stratégiques.

5.2.3.1. Présentation introductive du projet de document du PRIA 2024-2028

- 69. Le projet de document, présenté par Monsieur ABAKAR Mohammed, Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) à la Commission de la CEEAC, rappelle les orientations de la PAC, l'alignement du PRIA avec les Objectifs de Développement Durable et les aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA, ainsi que les priorités de la région en matière de développement du secteur agrosylvopastoral et halieutique.
- 70. L'objectif global assigné à ce plan est de « Contribuer à une transformation structurelle des systèmes alimentaires des États membres de la CEEAC, en jouant sur les trois leviers essentiels définis par la PAC : des systèmes de production résilients, des marchés performants et une gouvernance alimentaire et nutritionnelle souveraine et inclusive ». De façon spécifique il doit :
 - O Capitaliser, initier et diffuser de bonnes pratiques en matière de production agricole, d'élevage, de pêche (y compris aquaculture) et d'exploitation des ressources naturelles pour rendre les systèmes de culture et d'exploitation plus performants, grâce à un soutien accru à la recherche;
 - O Densifier et améliorer la performance des marchés des produits agroalimentaires en mettant en place : (i) un certain nombre de réformes et règlementations ; de la logistique et des infrastructures permettant le désenclavement et la connexion des zones de production excédentaires et déficitaires et (ii) en développant la transformation au moyen d'appuis ciblés aux moyennes et grandes entreprises agroalimentaires ;
 - O Promouvoir une gouvernance souveraine du secteur agroalimentaire, en réformant les institutions, en mobilisant et alignant les ressources gouvernementales, des partenaires de développement et celles du secteur privé autour des priorités nationales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle à grande échelle dans chaque pays.
- 71. Trois résultats stratégiques sont visés par le PRIA:
 - O **Résultat 1 :** Augmentation significative de la productivité agricole d'au moins 25% pour toutes les principales spéculations ;
 - o **Résultat 2 :** (i) Multiplication par deux du volume et de la valeur des échanges intracommunautaires de produits agroalimentaires ; (ii) Réduction d'au moins 10%, du taux de dépendance de la région des importations des produits alimentaires (céréales, huile végétale, sucre, œufs, poisson, viandes et abats) ;
 - O **Résultat 3 :** Augmentation d'au moins 25 % des ressources publiques allouées aux investissements agricoles, et de 50% du volume des investissements des PTF et du secteur privé.
- 72. Le PRIA a ciblé trois domaines ou axes d'intervention : (i) l'intensification des systèmes de production agro sylvo pastorale et halieutique dans un contexte de changement climatique ; (ii) l'amélioration des performances du marché des produits agroalimentaires ; (iii) l'amélioration de la gouvernance de la sécurité et de la souveraineté alimentaires.
- 73. Le PRIA est un cadre opérationnel planifié sur cinq années. Son coût global est estimé à 535 100 000 USD, à raison de 403 500 000 USD pour le premier domaine d'intervention, 64 500 000 USD pour le 2eme domaine et 67 100 000 pour le 3eme domaine.

- 74. Le financement du plan repose sur des ressources provenant : (i) des budgets des 11 États Membres de la CEEAC qui devront accroître considérablement leur allocation de ressources au financement des activités agricoles ; (ii) du secteur privé national, sous-régional et international, y compris les banques et institutions financières nationales et régionales, (iii) des PTF (bailleurs bi et multilatéraux) et des fondations.
- 75. L'opérationnalisation du Plan nécessitera le déploiement : (i) d'une stratégie de communication et de visibilité, (ii) de mécanismes de renforcement continu des capacités des parties prenantes.

5.2.3.2. Débats en plénière sur la présentation introductive du projet de document du PRIA 2024-2028

- 76. Les questions soulevées en plénière sont relatives à la nécessité de :
 - Mettre l'accent, dans les actions prioritaires, sur l'amélioration des technologies sensibles à la nutrition;
 - La prise en compte de la protection des végétaux ;
 - S'assurer que les ressources partagées ne se limitent pas seulement aux massifs forestiers, mais couvrent également les ressources en eau ;
 - Mieux développer les porteurs et les leviers de synergie ;
 - Améliorer le cadre règlementaire, et l'harmonisation des législations ;
 - La capitalisation des initiatives antérieures et alignement aux instruments régionaux ;
 - Prendre en compte la Sécurisation foncière ;
 - Mobiliser des ressources endogènes et revoir à la hausse la part des Etats par rapport au financement extérieur;
 - Renforcer le dispositif de suivi évaluation, et ;
 - Prendre en charge le fonctionnement des points focaux PDDAA.

5.2.3.3. Groupe de travail sur le projet de document du PRIA 2024-2028

- 77. Les travaux de groupe ont permis d'approfondir les conclusions et recommandations de cette session.
- 78. **Le Groupe 1**, avec **Monsieur Pierre MBAMOLOG** du CAPC-AC comme Président, **Messieurs Paul MFINDA** Point Focal PDDAA de la RDC et **Babou SOGUE** du Hub Rural, comme rapporteurs, a travaillé sur les composantes du PRIA et a cherché à :
 - ✓ Confirmer et au besoin de compléter et reformuler l'intitulé des domaines et actions prioritaires ;
 - ✓ Préciser les acteurs impliqués dans la mise en œuvre :
 - ✓ Ajuster au besoin les besoins budgétaires à allouer aux domaines et actions prioritaires.
- 79. **Le Groupe 2**, avec **Monsieur Maximin EMAGNA** de la Plateforme du PME- Afrique centrale comme Président, Messieurs **Tobie ONDOA MANGA**, Point Focal

PDDAA/Cameroun et **OUATO Benoit**, Ancien SP/CPAC, comme rapporteurs, s'est appesanti sur la mise en œuvre du Plan, en cherchant à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quel dispositif institutionnel pour assurer la gouvernance du programme : pilotage politique, exécution des programmes et projets, la concertation multi acteur ;
- ✓ Comment mobiliser des ressources suffisantes et souveraines pour financer les actions planifiées ;
- ✓ Comment prendre en charge les groupes vulnérables.

5.2.3.4. Restitution des résultats des groupes de travail sur le projet de document du PRIA 2024-2028

80. **Le Groupe 1** (composantes du Plan) a proposé des rajouts et améliorations conformément au tableau ci-après :

No	Domaine d'interve	ention / Action prioritaire / Activités	Livrables		Coûts		C	alend	rier		Entité	Partenaires de mise	
d'ordre	Domaine a mierre	nuon, neuon phonume, neuvice	Zaviaoles		En 1.000 US\$	A 1	A 2	A 3	A 4	A 5	responsable	en œuvre	
D1	Doma	aine 1 : l'intensification des systèr	nes de production agro	sylvo pastorale et halieutique dans un contexte de changement climatique									
D1.1	Soutie	en à la recherche et à la vulgarisa	tion pour la production	et la diffus	sion à grai	nde	éche	lle d	e no	uvel	les technologi	es	
D1.1.1	Doter la région d'un f balieutique	olan stratégique de recherche agrocylropastoral et	Un document du plan stratégique		1 000	х					DERNADR, CORAF, FAO, PROPAC, PME/AC, UA-BIRA, CPI-UA	Etats, SNRA, PRASSAC et autres ISR, Universités	
D.1.1.2	Renforcer les capacités a	les institutions régionales et nationales de recherche	Programme de renforcement des capacités		100 000	X	X	X	X	x	DERNADR, CORAF, FAO	Etats, SNRA, PROPAC, PME/AC, PRASSAC et autres ISR, Universités	
D1.1.3	Renforcer les capacités agricole	des institutions chargées de vulgarisation/conseil	Programme de renforcement des capacités,		25 000	X	X	X	Х	X	DERNADR, Etats et partenaires au développement	Etats, PROPAC, PME/AC, OPR, ONG spécialisées, ISR	
D1.1.4	Renforcer/ créer les cad	res de concertation multi-acteurs sur la recherche	Un document de cadre valide et un document de création								FAO, PROPAC, Institutions de recherche	CEEAC, CEA-UN	
D1.2	Appui	à la modernisation des exploitations agr	rosylvopastorales et halieutic	ques									
D1.2.1	Faciliter la production e qualité	et l'accès aux intrants (engrais et semences de	Programme, Règlementations, rapports des réseaux de distributeurs	100.000		X	X	X	х	X	Etats, DERNADR secteur privé, OPR	CORAF, FAO, PRASSAC	
D1.2.2	Économique d'utilisati	m de coopératires et Groupements d'Intérêt on du matériel agricole de qualité (hommes , ones, personnes porteuses d'handicapes	10 coopératives /par pays, soit 110	25 000		Х	X	Х	х	X	Etats, DERNADR PROPAC, PME/AC et secteur privé	FAO, partenaires au développement	
D.1.2.3	Accompagner la dissus intelligente sace au clima	ion de bonnes pratiques en matière d'agriculture il	10 initiatives locales ou villages climato-intelligents /par pays, soit 110	20 000		X	X	X	X	X	Etats, DERNADR, CAPC- AC,SNRA, OPR, CORAF, FAO, COMIFAC, PRASSAC	Autres ISR, agences d'exécution CEEAC , Partenaires financiers, secteur privé, CEA- UN , PROPAC	
D1.2.2	Faciliter l'insertion des valeur agroalimentaires	jeunes (hommes et femmes) dans les chaines de	Programme d'appui à l'insertion de 5 milles jeunes	100 000		X	X	X	X	X	DERNADER	Etats, PTF, PROPAC, PME/AC et secteur privé	
D1.2.4	Appuyer la diversific halieutiques	ation des productions végétales, animales et	Projet d'appui à la production et à la promotion d'au moins cinq nouvelles technologies	15 000		X	х	X	X	X	SNRA, CORAF	PRASSAC, PROPAC, secteur privé	

- 81. Le Groupe 2 (mise en œuvre du Plan), propose :
- Comme dispositif institutionnel pour assurer la gouvernance du programme : pilotage politique, exécution des programmes et projets, concertation multi acteurs :
 - Au sujet du pilotage politique, devraient en faire partie :

- ✓ Les ministères sectoriels (développement rural) ;
- ✓ Les ministres en charge de l'Economie ;
- ✓ Les ministres en charge des Finances ;
- ✓ Les ministres en charge des affaires étrangères ;
- ✓ Les ministres en charge du commerce et de l'industrie ;
- ✓ Les représentants de Société civile et du secteur privé, et ;
- ✓ Les représentants des bénéficiaires.

• En rapport avec l'exécution des programmes et projets, mettre en place des comités de pilotage constitués :

- ✓ Des bénéficiaires ;
- ✓ Des représentants des ministres sous sectoriels des pays concernés ;
- ✓ Des institutions spécialisées concernées ;
- ✓ Des PTF concernés ;
- ✓ De la société civile, et ;
- ✓ Des Unités de Gestion des Projets.

• Concernant la concertation multi acteurs, il s'agira de :

✓ Mettre en place des plateformes inclusives.

• Pour mobiliser des ressources suffisantes et souveraines pour financer les actions planifiées, il s'agira de :

- ✓ Sensibiliser les Etats au paiement des contributions communautaires ;
- ✓ Mobiliser les ressources MDP et Paiement des services environnementaux, marchés du carbone...;

• Pour prendre en charge les groupes vulnérables, de :

✓ S'assurer de leur représentation dans les instances de gouvernance des programmes et projets ;

82. Le Groupe 2 a également proposé de :

- ✓ Impliquer le Ministère du Plan ;
- ✓ Tenir compte de l'approche budget-programme pour améliorer la part du financement des pays sur budget national ;
- ✓ Impliquer les autres institutions sous régionales ou nationales ainsi que les alliances (secteur privé, société civile) ;
- ✓ Dans le cas de l'aide au développement, voir comment fixer des taux affectés au secteur agro-sylvo-pastoral ;

- ✓ Chercher des ruptures par rapport au financement classique de l'économie carbone ;
- ✓ Impliquer le secteur privé dans toutes les instances de décision ;
- ✓ Mettre l'accent sur le marketing et la commercialisation des produits.
- 83. Ces contributions des travaux de groupes qui apportent des compléments et réponses pertinentes aux questions soulevées lors de la plénière, seront prises en compte par le HUB RURAL lors de la finalisation du projet de document de PRIA 2024-2028.

VI. SEANCE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE

84. La cérémonie de clôture s'est déroulée en deux étapes, tout d'abord la lecture des principales conclusions et recommandations suivie des allocutions des autorités présentes.

6.1. Conclusions et recommandations de la Conférence

- 85. Les conclusions et recommandations ont été présentées par **Monsieur ABAKAR Mohammed**, Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) à la Commission de la CEEAC.
- 86. Dans ce cadre, il a fait une synthèse des points d'attention dans la finalisation des documents :
 - ✓ Compléter certaines données et les désagréger (les importations de produits agricoles à la consommation par tête d'habitants ;
 - ✓ Prendre en compte les volets phytosanitaires et les aspects liées aux pertes post récolte ;
 - ✓ Renforcer les capacités des acteurs à transformer les produits agricoles pour une meilleure valorisation ;
 - ✓ Renforcer la vocation pour l'Agriculture en impulsant une nouvelle catégorie d'agriculteurs dans les ménages agricoles, pour lutter contre le chômage situé entre 20 et 30%;
 - ✓ Renforcer l'implication des peuples autochtones et valoriser les savoir-faire traditionnels en matière de gestion et de préservation des RN ;
 - ✓ Prendre en compte les principes de spécialité et d'alignement ;
 - ✓ Mettre en place des cadres de concertation multi acteurs, multi-bailleurs et multi secteurs au niveau national et régional ;
 - ✓ Renforcer l'intégration des apports de l'agriculture familiale dans le développement du secteur;
 - ✓ Prendre en compte l'approche « une seule santé » ;
 - ✓ Renforcer le développement des initiatives pour la protection des végétaux et les mesures SPS en soutien à l'intensification et accroissement de la production et de la productivité agrosylvopastorale et halieutique en AC ;

- ✓ Renforcer la mise en synergie des initiatives et la mutualisation des efforts dans la mobilisation des ressources au niveau des Etats membres, de la CEEAC, de IS et AE de la CEEAC et CEMAC ;
- ✓ Créer et/ou renforcer les cadres de collaboration entre les différentes parties prenantes de la PAC ;
- ✓ Renforcer le financement pour la recherche et la diffusion des connaissances ;
- ✓ Institutionnaliser le cadre de concertation OP-Recherche développé par la PROPAC ;
- ✓ Renforcer la prise en compte des questions des spécificités territoriales et géographiques pour développer les bassins de production ;
- ✓ Renforcer les actions d'accélération de la mise en place effective de la ZLE-CEEAC dans le contexte d'entrée en vigueur de l'Accord de la ZLECAf;
- ✓ Prendre en compte l'AIC, la transition écologique en insistant sur la question de l'atténuation et de l'adaptation dans le contexte de préservation du Bassin du Congo ;
- ✓ Renforcer les actions de mobilisation des 10% pour les dépenses agricoles sur le budget de l'Etat et de mise en place d'un fonds autonome pour financer le secteur agricole ;
- ✓ Opérationnaliser le Fonds Spécial Régional de Développement Agricole (FSRDA) ;
- ✓ Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des bureaux pays PDDAA;
- ✓ Améliorer le cadre règlementaire et l'harmonisation des législations phytosanitaires et semencières ;
- ✓ Capitaliser les initiatives antérieures et renforcer l'alignement aux instruments régionaux existants :
- ✓ Impulser la sécurisation foncière ;
- ✓ Mobiliser les ressources endogènes et revoir à la hausse la part des Etats par rapport au financement extérieur ;
- ✓ Renforcer le dispositif de suivi évaluation ;
- ✓ Aligner les initiatives de la PAC avec le processus d'industrialisation et la promotion de l'agro-industrie ;
- ✓ Porter un regard sur les questions d'équilibre des territoires ;
- ✓ Impliquer le secteur privé dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de la PAC 2040 ainsi que le développement de l'agro-industrie ;
- ✓ Mettre l'accent sur l'amélioration des technologies sensibles à la nutrition dans les actions prioritaires ;
- ✓ S'assurer que les ressources partagées ne se limitent pas seulement aux massifs forestiers mais couvrent également les ressources en eau.
- 87. Sous réserve des amendements apportés par les participants à cette conférence, les trois documents à savoir (i) le document sur le bilan de la PAC/PRIASAN 2015 et les perspectives de la PAC 2040, (ii) le document sur la PAC 2040 et (iii) le document du PRIA

- 2024-2028 sont validés. Le rapport détaillé de la conférence et les versions intégrant les amendements seront soumis à la CEEAC d'ici mi-février 2024.
- 88. La restitution des résultats des travaux de groupe a relevé des points pertinents dont les conclusions et les recommandations ainsi que les apports de nombreuses contributions qui seront versés dans le document final du bilan et perspectives, de la PAC 2040 et du PRIA 2024-2028 par l'équipe du Hub Rural.

6.2. Témoignage du secteur privé

89. La présentation des conclusions et recommandations, ainsi que des remerciements, a été suivie d'une brève intervention de **Monsieur Jean Pierre**, promoteur privé exerçant dans le domaine de l'agriculture biologique, qui a partagé son expérience en plaidant pour le partage de connaissances et la lutte contre le chômage.

6.3. Remerciements des participants

90. Les participants, à la conférence sur le processus de révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC organisée du 16 au 18 janvier 2024 à Yaoundé au Cameroun, tiennent à remercier la Commission de la CEEAC, la FAO et le CORAF pour l'organisation de cet important évènement pour la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique centrale. Ils tiennent tout particulièrement à adresser leur plus vive gratitude à SEM Paul Biya, Président de la République du Cameroun pour son engagement renouvelé à la cause de l'intégration africaine en général et au développement du secteur Agricole en particulier. Les participants remercient le Gouvernement pour leur accueil chaleureux au pays dit « Afrique en miniature » et les facilités qui leur ont été offertes.

6.4. Cérémonie de clôture

- 91. Elle a été marquée par les allocutions prononcées respectivement par : (i) le représentant de PROPAC ; (ii) la PCA du CORAF ; (iii) le représentant de la FAO ; (iv) le Commissaire DERNADAR ; (v) le représentant du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun.
- 92. Dans son intervention, le représentant de PROPAC, **Monsieur Célestin NGA**, est revenu sur le plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale, en rappelant que la décennie 2019-2028 lui était dédiée. Il s'est ensuite félicité de l'implication de son organisation dans le processus de révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC. Enfin, il s'est dit très satisfait des travaux de la conférence et remercié les autorités de la CEEAC et toutes les parties prenantes du processus.
- 93. **Madame Angèle MORENO**, Présidente du Conseil d'administration du CORAF, a réaffirmé l'engagement de son institution à appuyer davantage la CEEAC pour la réalisation des objectifs visés dans la PAC et le PRIASAN. Elle a loué le partenariat entre pays africains pour relever les défis, en leur recommandant de s'inspirer des pays comme Israël et le Brésil, pour accélérer le développement agricole du continent.

- 94. Le Représentant de la FAO, **Monsieur Koffi AMEGBETO**, a rappelé le rôle de son institution dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la protection de l'environnement à l'échelle mondiale. A cet égard, il a signalé la Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle mise en place par la FAO qui vise à mobiliser et mutualiser les ressources nécessaires à la réalisation d'une souveraineté alimentaire qui demeure l'ultime objectif pour l'Afrique.
- 95. Monsieur Honoré TABUNA, Commissaire du DERNADR, s'est réjoui des résultats obtenus à l'issue des travaux de la conférence, en souhaitant que ceux-ci puissent être complétés, notamment par l'identification profonde des causes qui freinent le développement agricole et nutritionnel de l'espace communautaire. Il a insisté sur la nécessité d'accorder la place qui sied au secteur privé, à la formation et aux producteurs, ainsi que l'ouverture aux autres secteurs (finances, industrie, commerce, infrastructures, affaires étrangères, etc.). Selon lui, ce sont les résultats obtenus pas à pas qui mèneront vers l'indépendance alimentaire qui revient à une question de dignité.
- 96. Pour clôturer la cérémonie, **Monsieur ONDOA MANGA Tobie**, Représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) du Cameroun, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Cameroun, à travers le MINADER, à œuvrer pour une révolution agricole avec, notamment, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 qui vise une transformation structurelle et un développement inclusif de l'agriculture. A cet effet, les réformes majeures entreprises et les investissements massifs planifiés devraient permettre à son pays de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de la PAC et du PRIASAN de seconde génération. Pour terminer, il s'est félicité de la tenue de cette conférence en terre camerounaise et des résultats obtenus, en félicitant toutes les parties prenantes.

VII. LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Listes des participants à la conférence régionale sur le processus de la révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC.









Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC 16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN

	ille de présence	Sexe /	Age			Pays /		Tálánhans (Signature	
N°	Noms et Prénoms / Name & Surname	Gender	1-, < 35 2-, 35-50 3- + 50	Institution	Fonction / Position	Country	Email	Téléphone / Contact	16/01/2024	17/01/2024	18/01/2024
1	Emanuel NJUKVE	M	54	CORAF	SRI	SENECA	L enjouseconfig	42277470	21/200		
2	Soule Prio Goura	M	62	CZ SZHO	A/T	Alifers	soule his easy	1236903792	\$	all a	9
3	ETONG. O. P.	H	54	FAO	Con	GABEN	etongoing pali	143317	+1 NI	V 4	71
4	Salion Ndiage	14	65	CORAF	CA	Senesel	gradiente	+227	of fac	0	Sty
5	KOUTATOUKA MARCELLINE	F	58	FIGB	Tuge crient	Rep	pguil. Con		B3-7	205	13 7
6	Fator Dreng	7	2	CORAF	Ing Agranam	Serife	Pdimpargi	ne	54	gmy	me
7	Yana Mhody	M	2	House	Dr Africo	Sayo	you ame		196	yw	Your
8	ABAKAR 1 Shamps	H	48	CEEAC	CS A AN GEOR	GADN	6 yelo. I	M Ciny	F Cun	134	Be
9	DOUI FRANCII	M	51	POORA	DG Alar	RCA		75558	120 9	1	7
10	NGATI Do Amalon	M		CORAF	MAE	Sand	Derogons	192177 56182	ALL	100g	AGA S
11	BALOMOG le	M		Clopi-lac	AJE	CNR	pion Saloy	67953		* F	BL
12	Engant MA	H		PME +C	Dieter	CAR	preofiguete	65602 2373		-	
13	Mobenque Cypnica	M		COROF	Print Freal	Congo	neoberque uppier de mi	+ 242 1 66 444 1484	GA	SA	JA .
14	MBOUGA Mugue	ø		CEEAC	Probache		hugus bong . C	ea	But	-	1
15	ABDOULAYE ADOL	un		CEEAC	Secante		0				
16	Atrovno Fall			CORAF	DE	SEN	a fill early	77969	A	A	A
17	Tatiana nuonsa			11310H 4	Journaliste	CMB		3428	1		
18	Medor Jean Clouds	M		FAOCM	A/E	CHR	Jean Claude. Mediou @ facicing	116	4-	b.	1
19	Domingo Bono	M		G.E.	D.GA	G.E	domi esono	+240	1 #	A	A









Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC 16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN

		Sexe /	Age					mark t		Signature	
N°	Noms et Prénoms / Name & Surname	Gender	1-, < 35 2-, 35-50 3- + 50	Institution	Fonction / Position	Pays / Country	Email	Téléphone / Contact	16/01/2024	17/01/2024	18/01/2024
20	Theodore Ation Ation	M		John Laterday	Journ lite	Courson	thodowning Cyphon. Com	6 77 330663 690335460	A		
21	Paul P. Bogu	M		CSIR	DG	ahana	and bren	+233	PB	Ph	P83
22	BOB INANGA	M		FAO	Com. info pla	Gaban	(0 gms 1. Com	22	303	303	303
13	BALDAGAI KOTCHITIGE	H		MIHADER	CERIDAT	Complain	hbaldagail	69700 7084	***	-	-
14	SABENI KASEREKO	H		COREP	Secretainey Exéculif	Gabon	John of	+241 77 38 34 pg	. /	1	
5	Paul MHADA	M		MINAGRI	Point Fold	RAC	paclonfinder Bolye Frap	7203 81034316	gy D	/	
26	ADA MILAME Maricia	T		CEMAC	Directrice	6-8.	cemacint	+240 555001 674	Negled		
27	Brof. ONDO-125	M		PRASAE	Programa	-	ondoazio gmail.com	+235C5A2 35CZ	town.		
28	ANGEL Marno	F		CONF	PCA	C. Verde	Ognati Lan	2129349	moe.	W 2	Le
29	Sidi ould Ely			CNKADA	DG-	Nouvelac	Sidiculately a yalon, un	469697	200	25/9/	50
10	AMEGBED KOFFI	M	+50	FAO	Economist,	GHANCA	Keffi-Anasketo	+233 240 295933 +241 062	BAT-		1
31	NGWEENGWETE Athy BelFegor	M	86	PAV	Agroeconomist	Galan	June 120 18	655240	A.		ALL.
32	Okole Blessel	M	+0	CORAF	Agricalina	Conurse	U	B718889		_	
13	BITOTO ESSOLA CURCOVICE.	М	41		TORL MINADER	CAM.	Organick 2179		100g	01	
84	DIENG Abdalage	M	66	Hub Rural PME	Consillant	SEN	abdalonge time of the heldhely to me	+227	44	#	199
95	Fidel Helly joh	M	+35	AF	Consortan	Cour	1987 agrial	320414	look -	Male Os	A A
6	NZAMBA Monta Jr	M	61	ROSEVAC	Agron, me	Gam	Morekasmento o agmail. Cu	+241 6775270	Agult -	faul !	- Joyan
i	Mionton Julia	(\		Nivason	R B3/lumer		0 1	0	خا		
8	80 HINTO Gan's	M	450	Hub Rura	0		solutolyalo		Jany	Amy	John
9	Coulitaly I Graha	V	+50	Roypa	Acrident	Neh	1-igracula	fir37	10	-	









Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC 16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN

		Sexe /	Age			Baue /		Tálánhana (Signature	
N°	Noms et Prénoms / Name & Surname	Gender	1-, < 35 2-, 35-50 3- + 50 X	Institution	Fonction / Position	Pays / Country	Email	Téléphone / Contact	16/01/2024	17/01/2024	18/01/2024
40	BONZABO Patchili	M		CRSA-AC	Coordender	TCHAD	fouzdo equal	+23,6623	野	87	野
41	BOUBACAH WANDUTE	17		UE	Charge Le Programmes	SEVERAL	- the element	detseller ##3709	of Buy	Bills	30K
42	SOCUE Babon	П		Hub	Eapert	Burkin	a babousage	e 764811 m 44	Ay-	Bf	B
43	BOUATO Genios	tra		CPAC	Expert	Came	Bouatos	Takos	FILLIAN .	P	
44	LATORIEN Niègida	l fai		CORIFF	Gostonnas. Programa.	Sonegal	m-lameen & co	79288200 raf. arg	SV	/	
45	Fordans	h		MINANTA	DDA	CMR	fridenang c	0	The		
46	A: seten	F		Abdog Poulogy	CST/CORAF	Niga	adnaheyays	egnat .		0	
47	Horagma, Hang Flaterick	M		Iga slege	Central	Gelom	Talkick Confo	1261	4 9/2	?	
48	KARUTU BIWA	M		FIRM	Aug Leng	RhC	Les Cons	3236	1 19	FI	P
49	DIOP Noteye Naturk	7		FAO	Agnillial	Gason	Noting Notate.	+241.74 669667	Man	Man	
50	Sofor redor Holanger			CORAF	DSG	Sempel	S, solvipue E Coruf, vry	+22177 3333861	蠳	#	£(#
51	EDOU EDOU German	10	A	CEBEVIRHA	Direlem	COMAC	egerman Q ceberina y	+235 69+3 44 24	Fly	Ldings	Islay ?
52	Cremon House	M	90 L	TANGS	Solven	Gason	cufe a cust	村地	OFN	AH	OH
53	Elinabeth Hangan	e F	+	PROPAL	Presidente	Comerc	eneyscoms		F	& "	E
54	Aggrey Lgumys	7	SOT	FARE	ED	6han	fanthics or	2427	By	0	0.0
55	AQUILES SELAFINICHON	41	+50	COLAF	CHEF		muliting	2222816	6	6	8
56	Diller c 11-41 1	M	+	PROPAC	C19	CMR	73 00 401		- CALL	The state of the s	
57	HBENDA D. Steve Action NGUTHATO	H	47	[CRA	DG	RCA		+236 728472		1 Hendsl	Mfada
58	BASCHIROC BASCHIROC	F		CAG AC	Dopert.	-1001	Valor ar		The	2	a
59	MOUSSA DEMSA	P	63	CREAC	Enouter.	Gaby	E of about	ma 29/6	210607		









Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC 16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN

eu		Sexe /	Age			Pour /		Tálánhana /		Signature	
Nº	Noms et Prénoms / Name & Surname	Gender	1 < 35 2 35-50 3- + 50	Institution	Fonction / Position	Pays / Country	Email	Téléphone / Contact	16/01/2024	17/01/2024	18/01/2024
60	KENGNI Fidele	M	3	PADOM	Cossitat	Cameron	Fidele Kengr	69031	K	C	K
61	FLORENT BILE	M		CORAF	Interpreto	CIV	flerenthile 558@ Yaha. Go	177496	多州	33/A	139K
12	Zowso Manada	M		COLAT	(nto he to	act i	ognail ca.	62 02 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	M		AN
63	Carola Nollarjo	F		LOVAF	Scaling	Sergel	C-Solghi QLXAFay	+22174 238418	1	d	a
64	Bedoung Gal	F	2	MINAPER	DGRCV	Crsa		677696-72	-	1	0
8		H	3	HINADER	(61)4	COME	ondownt fr	62983			De
66	DELPHINE PONKOU	F	1	CANALI	JOURNAUME	CMR	delphereforkoud	696 100	do		
57	Constant Kango	M	2	Crus 2	O.P.V	CMY	Constant Range	2.7	Jan.		
8	Sinha DouNAKIO	1F	A	Mutations	Journaliste	Cmr	Sivitadounana	390	4		7/
69	Aboubakar MoyA	M	3	Ministère	brocker che	CMR	com com	692734	M	any	alle
70	Heris Nager	F	35-50	Mihades	Cearcelon	Cangon	naugehegggge	granken	AM		
71	MINKA S. Reive	M	50	TINBE	- Protocol		/	67887	00	Ag-	Jet
12	TABUNA HOWF	-							fr	HL.	the
73	Agus Mesenbe	7		MINTOER	BOLC	CMR			mut	mut	mus
74	VESTAH BAOUBA	M	N	MIMMORE	DePACC	OUR		692124063	gr.	yo	10
75	SEVSU DJOKAA	M		MINADER	Isz	anz	16	69600 X12	De		1
6	Ar. Linjou on To	roh	3	OCFSA	Se créfain	CHE	linguation of	653 260	642 /	A	le de
77	Departue livi	6		TRAD	a Cal A Ma	Chr	1	699821	1584	2	7/1
78	NGA Celesti	4	3	PIZOPAC	Chef APT	CMR	ngacelest 2000 eyahoo. fr	677712	16 排	梅	1543
1g	77 Flix		55	MINADER	SRH	CMR	Zeelin Gyma	O Con	ofmy	try	tuy









Conférence régionale sur le processus de révision de la Politique Agricole Commune (PAC) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la CEEAC 16-18 Janvier 2024 - Yaoundé - CAMEROUN

		Sexe /	Age			P/		m(1/)		Signature	
N°	Noms et Prénoms / Name & Surname	Gender	1 < 35 2 35-50 3- + 50	Institution	Fonction / Position	Pays / Country	Email	Téléphone / Contact	16/01/2024	17/01/2024	18/01/2024
80	SCHOUAME Jean P	M		MINABER) DESA	Reparentant	CHR	yelor. fo	69944	SIP	SAP	SID
81	NARCISO FASTURGENIO	M		CIC	Directer	Augo	la Cquail co	J +244	1805 OS	Matt	Jolf 1
82	YAShin Dudor	n		DANAD	26)	Michael	yarred 2		SH	DH	Du
83	Essela Etg da	Pic	(CEFAHA	36	Cary	alosser lahor	6777430	Cop!	Hospi	ZHOA
84	Kilbal-Philippon	ett		MENADE		Cam	1	8475	肿	罗士	升
85	MARBOUA Michel	n		CAS TINGON		Cmr	1	68006 0665	4	3	3
86	Dema Thoro	M		tAO	tonggra	/	Coo. org		A87.	AFT.	A55.
87	MBONGO ABORANG			MINREX	Rejugacitant	CMR	georgestueny the googna	L-41-83	Chunk	Cup	Carol
88	NJING Charles S SANCARE	M		MIN ADER	prica	CMR	my ingchall	675667000	Horse	Hemmad	Alkingh
89	ABDOURGHATIANT			Cara	26-	11.	abov. sangos	56	SH	14	H
90	Sophie Youde HGHING KAMONY	F	2	CORAF	Assistante Rt1	Seriegel	solue guinge	+22133 899678.	3	grow	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
91	Dr. Noe WOIN	M		JRAD	PG	CMP		6055	X	X.	t
92											
93											
94											
95						-	-/-				
96											
17							-				
16											
99											

Annexe 2 : Agenda de la conférence régionale sur le processus de la révision de la PAC et du PRIASAN de la CEEAC.

		J	our 1 : M	Iardi 16 Ja	nvier 20)24	
	Thèi	ne / Sous-		Horaires			Intervenants
		hèmes	Débu		Fin		
Arrivée e	t mise en		08H3		H00		
7 1				uverture d		nférenc	
	iction du I		09h0	0 09	0h05		Maître de Cérémonie
Intervention représ	entant des baysans	producteurs et	09H0	5 09	H20		Président PROPAC
	ntion COF	AF	09H2	0 09	H30		PCA du CORAF
Intervent	tion de la l	FAO	09H3	09	H40	Coo	rdonnateur du Bureau Sous-régional pour l'Afrique centrale
Intervention	on de la Cl	EEAC	09H4	0 10	H00	Prési	ident de la Commission de la CEEAC
Discour	rs d'ouvert	ure	10H0	0 10)h20		M MBAIROBE Gabriel, Ministre de riculture et du Développement Rural (MINADER) du Cameroun
		Fi	n de la c	érémonie	d'ouver	ture	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
				rence inau			
Présentation des	s activités	du CORAF	10H2	0 11	h00		Directeur Exécutif du CORAF
Pause-café			11H0		H30		
Session 1 : Présen		scussion et valid le la PAC/PRIA					ocument de Bilan de la mise en œuvre s pour 2040.
Séance plénière introductive	de docu et persp de quel généra	ation du projet ament de bilan pectives, suivie ques questions des + Débats	11H3	0 12	H45	S	- Crésidence : Coordonnateur du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centrale Odération: Directeur Exécutif Hub Rural -
		oosition des es de travail	12H4		H00		Hub Rural
Pause déjeuner	-		13H0		H30		
Session 1 (Suite)		x de groupes	14H3	0 17	H30		
Sous-thème 1	œuvre PRIA	Bilan de la mise en œuvre de la PAC, du PRIASAN et des PNIASAN		0 15	H45	Rap	Président : PRASAC oporteurs : Hub Rural et PF Burundi
Sous-thème 2		rizon 2040 ;				Raj	Président : COREP pporteurs : Hub Rural et PF Guinée Equatoriale
Pause-Café			15H4	5 16	H00		
Séance plénière de synthèse	des group +s	Restitutions résultats des travaux de groupes +débats +synthèse conclusions et recommandations			H30	régi Pré Mod	idence: Coordonnateur du Bureau Sous onal de la FAO pour l'Afrique Centrale ésentation: Rapporteurs de groupes ération: Directeur Exécutif Hub Rural
				a première			
				rcredi 17		2024	T .
		Thème / S		Début	oraires	in	Intervenants
Socian 2 . I	D wósomt = t	thèmes					projet de degrament de la DAC
Session 2:1	resentai	discussio		EAC pour	_	ie du j	projet de document de la PAC
Séance pléni introductiv		Présentatio projet de doc de PAC CE pour 204	n du ument EAC	09H00		H15	Présidence: Commissaire DERNADAR/CEEAC - Modération : Directeur Exécutif Hub Rural

		Jo	ur 1 : M	Iardi 16 J	anvier 2024			
		Composition groupes de tr		10H15	10H30	- Hub Rural		
Pause-Café	5	<u> </u>		10H30	11H00			
Sous-thème	1	Vision, object axes stratégic d'intervention politique agri commune	ques de la cole	11H30	13H00	Président : CEFDHAC Rapporteurs : Hub Rural et PF Gabon		
Sous-thème	2	Principes, strat et dispositif de en œuvre	mise			Président : COMIFAC Rapporteurs : Hub Rural et PF RCA		
Pause déjeur	ner			13H00	14H30			
Session 2 (Su	groupes		le	14H30	17H30			
Sous-thème	1	Vision, object axes stratégic d'intervention politique agri commune	stratégiques rvention de la ique agricole commune		16H00	Président : CEFDHAC Rapporteurs : Hub Rural et PF Gabon Président : CAPC-AC		
Sous-thème	2	Principes, strat et dispositif de en œuvre	mise			Rapporteurs : Hub Rural et PF RDC		
Pause-Café		353,12		16H00	16H30			
Séance plénièr synthèse	e de	Restitutions résultats des travaux de groupes +débats +synthèse conclusions et		16H00	17H30	Présidence : Commissaire DERNADAR/CEEAC Présentation : Rapporteurs de groupes Modération : : Directeur Exécutif Hub Rural		
		recommandation		Fin de la		denviè	ne journée	Hub Kurai
					anvier 2024			
	The	ème / Sous-			Horaires	Intervenants		
0 1 0 7 (thèmes		but	Fin			
					nterventions d	de document de 1 ^{er} plan d'action et e portée régionale de la PAC CEEAC		
Séance plénière introductive	de do	Présentation du projet de document de plan d'action et d'investissement		de document de plan d'action et		H00	10H15	- Présidence: Directeur Exécutif du CORAF - Modération: Directeur Exécutif Hub Rural
	grou	nposition des pes de travail	10H	1 15	10H30	- Hub Rural		
Sous-thème 1	d'investissement		10F	H30	11H45	Président : PROPAC Rapporteurs : Hub Rural et PF Cameroun Président : P-PME		
Sous-thème 2	Sous-thème 2 Mécanisme de m œuvre ;					Rapporteurs : Hub Rural et PF Congo		
Pause-Café			11F	H45	12H00			
Séance plénière de synthèse	Restitutions résultats des travaux de ère groupes +débats		12F	H00	13H00	Présidence : Directeur Exécutif du CORAF Présentation : Rapporteurs de groupes Modération : Directeur Exécutif Hub Rural		

	Jour 1 : Mardi 16 Janvier 2024										
Pause déjeuner		13H00	14H30								
Session finale		14H30	16H30								
Séance plénière conclusive	Présentation, discussion et validation principales Conclusions et recommandations de la Conférence	14h30	16h00	- Présentateur : Chef du Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN) du DERNADAR/CEEAC - Modération : Directeur Exécutif Hub Rural							
Clôture des travaux	Cérémonie de clôture	16h00	16h30	PCA du CORAF Commissaire DERNADAR/CEEAC Ministre de l'Agriculture du Cameroun							
Fin de la Conférence											